

Granger, François Arsène

Cote de référence	FR ANOM COL H 1031
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1031/grangerfra
Condamné en	1896
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	3504

Ce dossier contient notamment

Correspondance particulière

Informations

Relevé de la relégation le 7 octobre 1905

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

